

CONTRATS AIDÉS

Association en danger

Avec la réduction des contrats aidés, l'Association des femmes de Franc-Moisin à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), pourtant quadragénaire, a failli disparaître. Sauvée in extremis, elle reste cependant en sursis.

MÉDIATHÈQUE Ulysse à Saint-Denis. Les femmes tiennent la note avec Hélène Richer, chanteuse soliste et pédagogue à l'Ensemble Sequenza 9.3. Celui-ci les invite à rejoindre *Inedia Prodigiosa*, un opéra choral participatif de cent personnes, chanté à la Philharmonie de Paris en février 2019. Le groupe module à l'infini les sons « o » et « a ». « *Rappelez-vous ces exercices quand nous travaillerons sur les voyelles en cours de français* », lance Adjera Lakehal-Brafman, la directrice de l'Association des femmes du Franc-Moisin. En sus de l'apprentissage de la langue, cette dernière organise des sorties, propose une garderie et mène des projets d'excellence avec des acteurs culturels afin d'offrir une vraie ren-

contre aux femmes venues d'horizons, de cultures et de pays (vingt-et un) différents.

L'an dernier, l'association, qui accompagne chaque année deux cents femmes vers l'insertion ou l'emploi avec un très fort réseau de partenaires, a pourtant failli fermer ses portes. En cause? La réduction des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) considérés « coûteux et inefficaces ». Grâce à eux, elle employait cinq de ses six salariées avec une prise en charge de 85 % par l'État. Une forte mobilisation au sein du Collectif des associations du Franc-Moisin et autres quartiers à Saint-Denis et du **Collectif des associations citoyennes (CAC)** a permis d'éviter la fermeture, de bénéficier de quatre

Atelier d'écriture et d'improvisation théâtrale avec Isabelle Lafon et Erika Haglund sur un texte de Virginia Woolf. Il a donné naissance au documentaire *Cinéma Woolf*, projeté au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis en 2018.



contrats aidés pour un an (avec une prise en charge de 70 %) et d'un poste d'adulte relais. « *Nous avons dû reconstituer une équipe, redémarrer les activités, explique la directrice, qui se dit fatiguée. Nous ne crions pas victoire pour autant, ce n'est qu'un sursis, nous ignorons si les contrats aidés seront reconduits. Dans l'affirmative, l'aide de l'État ne s'élèvera qu'à 50 %.* » Sans être fan de ces contrats, acceptés par défaut, l'association a toujours joué le jeu en proposant des formations qualifiantes aux salariées. En cas de non-renouvellement, elle fermera ses portes, estimant « *qu'à l'impossible nul n'est tenu* ». Elle vient aussi d'apprendre que le conseil départemental, qui la finance depuis des années, ne reconduit pas sa subvention.

Celle qui effectue un travail de délégation de service public déplore que l'État prétende se mobiliser pour l'insertion des habitants des quartiers alors qu'il rogne de toutes parts et envisage de remplacer les salariés par des bénévoles. « *Autant dire que pour la population pauvre et étrangère tout peut être fait au rabais* », soupire Adjera Lakehal-Brafman. L'État provoque la fermeture d'associations dans les quar-

tiers sans pour autant les remplacer par des dispositifs de droit commun. Et la directrice de citer avec regret le rapport Borloo aux propositions souvent en adéquation avec la réalité: « *Il évoquait aussi l'es-soufflement des acteurs associatifs, parlait même de maltraitance. L'État nous accule bien souvent à un rôle de mendiants.* » Il incite aussi les associations à changer de modèle économique: « *Doit-on se lancer dans des prestations de services avec des activités payantes? Chercher des fonds privés? Le travail de fourmi, l'insertion des femmes étrangères n'intéressent personne, nul ne va nous financer!* » La directrice regrette que, lorsqu'il parle des associations, l'État évoque toujours leur coût financier, rarement leurs actions positives et leur rôle clé dans la cohésion sociale. Et de s'interroger: « *Dans les prochaines années comment ce pays fera-t-il corps s'il ne se donne pas les moyens d'intégrer les personnes venues d'ailleurs et les jeunes?* »

Katia Rouff-Fiorenzi

Contact : Tél. : 01 42 43 46 93
Mail : femmes.francois@wanadoo.fr

Nouveauté

Nouveauté